

Il va sans dire que toutes les autres matières qu'on enseigne dans cette précieuse maison, latin, grec, français, anglais, arithmétique, dessin, etc., n'y sont pas pour cela négligées. Nous devons pourtant avouer que dans quelques circonstances, il aurait été désirable qu'on parlât un peu plus fort. Et que ce serait peu connaître notre pauvre nature humaine que de s'imaginer que toutes les classes, et tous dans chaque classe, ont fait d'égaux progrès. Il faut, on le sait, des ombres dans le tableau, mais il est certain qu'on n'a pu dire qu'elles étaient prolixes et les étonnans succès de plusieurs ont fait bientôt porter les regards sur ces parties agréables de la scène. On a dû remarquer surtout les progrès qu'un grand nombre d'élèves avaient faits dans la langue anglaise, et ceux qui peuvent juger de la prononciation, en ont été très satisfaits. Dire que c'est M. Desaulniers qui préside aux leçons de philosophie, c'en est assez pour faire connaître que le succès ne devait pas être équivoque. Aussi a-t-on été plus que satisfait de la précision et de la clarté qu'on a mises dans les explications des diverses branches ardues et difficiles de la géométrie, de la physique, de l'électricité, de l'astronomie et de la chimie. Les expériences surtout ont dû beaucoup intéresser et même amuser le parterre. Le tableau magique, les hémisphères de Magdebourg, la bouteille de l'oyde, l'attraction du galvanisme, etc., ont plus d'une fois excité l'ilarité et l'admiration. Ce qu'il y a eu surtout de remarquable c'est que toutes les expériences réussissaient parfaitement, même celles de l'électricité, malgré le grand nombre de spectateurs qui encombraient la salle bien trop petite pour la multitude qui s'y pressait. Ce n'est pas sans raison qu'on souhaiterait aux Messieurs du Séminaire de St. Hyacinthe le moyen d'avoir un local plus vaste et qui puisse rendre leurs exercices littéraires aussi commodes qu'ils sont instructifs, intéressans et agréables.

Il nous reste à parler de deux choses surtout qui seules auraient suffi pour dédommager amplement tous ceux qui étaient présens à l'examen. Cette année il n'y a pas eu, il est vrai, ces drames ordinaires si propres à exciter de doux sentimens dans l'âme et à délasser de temps en temps de la sécheresse des matières classiques. Mais nous en avons été amplement dédommagés par un entretien sur Rome ancienne et sur Rome moderne, dont ce n'est pas assez dire qu'il était très beau et surtout très intéressant. L'auteur que vous connaissez tous, par une ingénieuse invention, et dans un petit prologue, mit en scène plusieurs amis qui avaient visité Rome et qui, avec les charmes de la conversation, se firent part de leurs impressions de voyages. Nous croyons devoir ne rien dire du mérite de cette pièce. Nous espérons qu'on nous accordera la faveur d'en faire part à nos lecteurs et nous voulons leur laisser le plaisir d'en juger par eux-mêmes. Probablement que nous pourrions en donner un petit échantillon dans notre prochain numéro, en attendant que l'auteur puisse nous passer la suite de ses articles.

Personne n'a oublié sans doute ce que nous avons publié sur la liberté d'enseignement en France, et surtout les sublimes discours de M. de Montalembert. M. le préfet des études a pris de là occasion d'en faire un plaidoyer dont l'importance s'explique assez, quand on dit qu'il s'agit de la liberté religieuse et de l'instruction. Aussi cette discussion excita-t-elle parmi les auditeurs le plus vif intérêt. Il est vrai que les orateurs paraissaient sentir la haute position et la sublime dignité de ceux dont ils faisaient les personnages, et nous devons le dire, il en est qui se sont surpassés eux-mêmes et qui doivent s'en être aperçus. Nous croyons qu'il serait difficile d'avoir un succès plus complet.

Nous aurions bien d'autres choses à louer, si nous voulions parler de tout ce que nous avons remarqué, durant ces exercices, comme digne d'éloge : mais nous devons nous arrêter... Cependant nous serions injure aux musiciens, si nous ne leur payions pas notre part du tribut qui leur revient à si juste titre. La précision, le goût, l'harmonie se disputaient tour à tour et tous ensemble la victoire. Les ouvertures les plus difficiles et les plus variées semblaient, comme l'on dit, n'être qu'un jeu pour nos jeunes virtuoses. Et nous craignons manquer à la justice et aux convenances, si, après avoir été si agréablement délassés par les suaves accords de l'orchestre, nous ne citons le nom de M. Doucet, au talent, aux soins et aux peines duquel la bande du collège doit son perfectionnement. Nous avons entendu dire plus d'une fois qu'on pourrait difficilement se persuader la réalité, sans l'entendre et que si nous nous permettions de dire toute la vérité, on ne manquerait pas de nous taxer d'exagération. Mais nous sommes loin de

peuvoir exagérer. Aussi les musiciens furent-ils souvent couverts d'applaudissemens.

Les exercices ont été terminés par la distribution solennelle des prix. Mgr. l'évêque de Kingston, qui honorait de sa présence ces intéressans exercices, voulut bien présenter les récompenses si justement méritées. Plus d'un cœur palpait en entendant proclamer son nom et il était facile de voir les figures s'épanouir. On pourra juger de la multiplicité des matières qu'on enseigne dans le cours de chaque année, par le programme que nous publions dans notre prochain numéro, faute de temps pour celui-ci, mais nous devons ajouter que le choix ne nous a paru le céder en rien au nombre. Ce qui nous a plu infiniment, c'est l'introduction des morceaux d'éloquence sacrée dans l'explication du latin, et nous sommes persuadé que ce moyen ne contribuera pas peu à faire connaître et aimer notre sainte religion. Honneur donc à un établissement si capable de former d'illustres citoyens, si propre à faire aimer son pays.

Dans l'adresse de M. le juge Guy au grand juré, il y a un passage bien consolant pour toutes les personnes honnêtes et paisibles, et surtout pour les patrons de la Tempérance :

"Le tableau général des détenus dans la prison de ce district, qui sera mis devant vous, dit-il, vous indiquera le nombre et la nature des offenses qui devront faire la matière de votre investigation; le nombre, comparativement aux tableaux précédents en est très-faible, il ne présente que 33 cas où les détenus n'ont pas encore subi leur procès et sur ce nombre il faut en distraire trois qui ne sont pas de votre compétence, savoir : 2 pour meurtre et un pour vol commis dans les Etats Unis.

Il est heureux pour la cour de pouvoir féliciter le district de cette diminution sensible dans les crimes. Ce résultat peut être attribué à l'extension des sociétés de tempérance, à l'effet de l'éducation que l'on doit à ces institutions charitables et toutes philanthropiques établies parmi nous, et où la jeunesse va puiser des principes de religion et de morale qui devront en faire des membres utiles à la société."

La suggestion suivante nous paraît aussi mériter une sérieuse attention, et nous sommes persuadé que les autorités ecclésiastiques catholiques y applaudiront de tout leur cœur et y contribueront de tout leur pouvoir. M. le juge, après avoir constaté la diminution notable des crimes, en cherchant les moyens de prévenir les récidives, s'exprime ainsi :

"Il est bien vrai que par une des dispositions très-sages et très-humaines de la nouvelle loi pénale, le criminel qui a une fois subi la punition qui lui avait été infligée, se trouve être déchargé de cette flétrissure dont le frappaient devant la loi du pays et qui le rendait incapable de jouir des privilèges attribués aux autres citoyens, mais à quoi bon cet avantage, si d'un autre côté, la société continue à le rejeter de son sein. Il est donc essentiel de trouver le moyen de prévenir les récidives et celui qui pourrait parvenir à ce résultat salutaire, serait l'établissement d'un lieu de refuge où les infortunés sortis de prison pourraient trouver à s'employer utilement pour eux-mêmes, jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer les moyens de se reprendre avec plus de confiance dans la société et pourvoir par des moyens honnêtes à leur subsistance."

Il faut donc espérer que Montréal ne tardera pas à donner encore un exemple de son généreux dévouement à secourir les infortunés, à préserver les faibles du danger et à procurer aux convertis repentans les moyens de persévérance. Mais comme la religion seule peut donner la vie et la permanence à ces glorieuses entreprises, il faut aussi n'attendre que d'elle la réalisation d'un semblable projet.

Ces considérations nous ramènent tout naturellement au sujet que nous avons commencé à traiter dans notre numéro du 16. On se rappelle que nous y avons fait voir la possibilité de nouveaux établissemens dans notre charitable cité, en mettant sous les yeux un petit tableau des nombreuses aumônes qui s'y étaient faites surtout depuis deux ans, sans la laisser ni l'oublier. Aujourd'hui nous allons jeter un coup-d'œil sur l'utilité des communautés religieuses. Mais avant de commencer nous croyons devoir revenir sur une omission que nous avons faite involontairement, il est vrai, mais qui mérite une mention honorable. Il s'agit d'un asile qui existe depuis assez longtemps dans le faubourg St. Joseph. Ce bel établissement est presque uniquement l'œuvre d'un riche, charitable et respectable citoyen de cette ville. Son but est de secourir les veuves avec leurs familles. La maison est divisée en un certain nombre d'appartemens. Quand une veuve le mérite que ses besoins le requièrent et qu'il y a encore de la place, on met une de ces chambres à sa disposition pour lui servir de logement avec sa famille. Il y en a actuellement douze. Deux personnes vertueuses sont à la tête de cette maison. Le jour, pendant que les mères vont travailler à la journée, elles